

5^{EME}

c i r c o n s c r i p t i o n

Coulommiers-La Ferté



Yvon Trégoat

Suppléante : Françoise Pradayrol

B i o

D'origine bretonne et âgé de 43 ans, Yvon Trégoat réside en Seine-et-Marne depuis plus de vingt ans. Sa carrière dans l'hôtellerie a été l'occasion de voyager, de découvrir d'autres pays, d'autres cultures et différentes manières de protéger l'environnement. Militant associatif sur Coulommiers, il est actuellement mobilisé par un projet d'urbanisation dans sa ville.

3 p r i o r i t é s

Agriculture

Nous voulons encourager l'agriculture biologique, qui concilie harmonieusement économie et environnement. Les primes de la PAC doivent être plafonnées par unité de travailleurs et plus seulement sur les production et dimension des exploitations. Il faut compenser les exigences environnementales par des aides pour préserver l'agriculture seine-et-marnaise face à un environnement économique mondialisé. 80% de notre espace est en effet entretenu par des agriculteurs. Il faut par ailleurs favoriser la consommation locale des produits agricoles et défendre la qualité des aliments, en limitant fortement l'utilisation de produits chimiques.

Transports et aménagement du territoire

La 5ème circonscription, comme l'ensemble de la Seine-et-Marne, est en pleine évolution. Malgré une dimension encore fortement rurale, elle prend aussi les aspects d'une zone à dominante urbaine et subit l'accroissement démographique de la grande couronne. Nous voulons revoir l'ensemble des dessertes dans la circonscription pour utiliser les transports en commun. Nous souhaitons promouvoir des liaisons entre les communes pour les citoyens sans voiture, les jeunes et les personnes âgées. L'emploi doit être développé au plus près des bassins d'habitat pour limiter le plus possible les déplacements domicile-travail.

Emploi

Nous militons pour une politique créatrice d'emplois, permettant à des sociétés naissantes de venir s'implanter, mais aussi à des jeunes ou à des chômeurs de trouver un emploi ; pour une politique orientée vers les éco-activités. Ainsi, énergies renouvelables et constructions HQE sont fortement créatrices d'emplois. L'économie traditionnelle peut s'inscrire dans une démarche de développement durable, notamment dans les zones franches. Les emplois créés par le Val-d'Europe doivent quant à eux bénéficier prioritairement aux populations locales.

**YVON TREGOAT, candidat aux législatives de 2007 dans la
5^{ème} circonscription de Seine et Marne
Françoise Pradayrol, suppléante**

Rapides éléments de ma biographie

D'origine bretonne, j'habite en Seine et Marne depuis plus de 20 ans.

Mon parcours dans l'hôtellerie m'a permis de voyager, c'est ainsi que j'ai pu découvrir d'autres pays, d'autres gens et différentes manières de protéger l'environnement. J'ai 43 ans.

Les raisons d'une candidature des Verts dans la 5^{ème} Circonscription

Les écologistes doivent appeler à une gestion intégrée de l'environnement, à la maîtrise de l'énergie et au développement de transports de qualité pour mettre un frein au tout routier, sources de pollutions sonores et atmosphériques.

Je poursuivrai mon action aux côtés des associations se battant pour la défense de la nature et pour une préservation du cadre de vie.

Je m'oppose à une politique d'aménagement du territoire qui ne tirerait pas les leçons des erreurs passées en Ile-de-France.

La Seine et Marne est comme notre circonscription en pleine évolution. Si cette dernière conserve une dimension encore fortement rurale, elle prend aussi les aspects d'une zone à dominante urbaine en subissant l'accroissement démographique de la grande couronne de la région parisienne. Il n'est plus acceptable de prélever chaque année de plus en plus de terres agricoles et d'espaces naturels pour une urbanisation débridée (voir le projet de nouvelles constructions à Coulommiers).

Il est donc important de respecter les logiques de territoire et de bassin de vie. La structuration de l'espace urbanisé doit aller de pair avec la prise en compte des besoins en terme de transports, d'infrastructures, d'équipements publics et d'emplois.

De ce point de vue, je défends une politique ambitieuse de mixité sociale et l'accès pour les jeunes travailleurs aux logements sociaux au plus près des emplois.

Suppléance

Françoise PRADAYROL est ma suppléante aux élections législatives de 2007.

Elle est assistante socio-éducative en service social et a deux enfants. Elle a assumé depuis 15 ans un certain nombre de responsabilités au sein des VERTS et comme conseillère municipale.

LES DIFFERENTS THEMES ABORDES DURANT MA CAMPAGNE

L'agriculture seine et marnaise

Les primes agricoles compensatoires (PAC) doivent être plafonnées par unité de travailleur et plus seulement sur la production ou la taille des exploitations.

Trois problèmes:

1) Un environnement plus propre augmente les coûts de production et diminue le rendement. D'où la nécessité d'un soutien face aux prix mondiaux. Les exigences environnementales doivent être compensées par des aides, sinon il ne restera rien de l'agriculture Seine et Marnaise (et des garants de l'espace agricole), face à un environnement économique mondialisé. 80% de notre espace est entretenu par nos agriculteurs, il faut prendre en compte ce travail et le rémunérer pour le bien des sols, des ressources en eau et de notre cadre de vie.

2) Une prime liée juste à la production ou à son historique accélère la concentration des exploitations, d'où la justification du plafonnement.

3) Le système actuel est basé sur la présomption de culpabilité des agriculteurs. Il faut qu'il soit plus souple, plus réaliste. Aujourd'hui, ce système adapte la réglementation par rapport à une méthode de contrôle et non pas par rapport à un raisonnement écologique.

Exemple : la nécessité de parcelles en jachères de plus de 20m correspond au besoin d'un contrôle satellite (SPOT). Pour une même surface, des bandes de 6m dans une longueur centrale de la parcelle sont bien plus favorables à la biodiversité.

Pour promouvoir une agriculture de qualité, il faut limiter l'utilisation des produits chimiques et retirer les produits les plus toxiques. Mais attention restreindre l'usage des phytos de façon autoritaire est mal vécu par les agriculteurs supposés incompetents. Il faut donc procéder par étapes.

Cette limitation est en cours et à long terme sera plus efficace. Mais parallèlement, il est important de ne pas bloquer les usages "doux" : échange des semences, préparations sans chimie (purin d'orties).

L'uniformité de nos plaines résulte d'une mécanisation poussée et de l'agrandissement des exploitations agricoles. Cela entraîne une diminution de la biodiversité, une monotonie du paysage, mais aussi une accélération de l'érosion et des mouvements d'eau. L'érosion du sol arable est irréversible et grève l'héritage de nos enfants. La modification du régime hydrique influe sur le rechargement des nappes phréatiques et

de leur teneur en nitrates. L'accentuation des assecs estivaux et des crues soudaines, en est les conséquences.

La PAC, par le développement de son deuxième pilier, doit aider à protéger ce bien commun. L'interruption des grandes parcelles par des haies ou des bandes enherbées, qui permettent les retenues des eaux en amont, peut être des solutions simples à réaliser. A condition bien sûr, qu'elles ne sortent pas ces sols d'un usage agricole.

Encourageons dans notre circonscription le développement d'une agriculture biologique qui concilie harmonieusement économie et environnement.

Pour cela, il faut favoriser la consommation locale des produits biologiques et défendre la qualité des aliments.

Le milieu aquatique

Il est en pleine évolution et est utilisé pour les sports de pleine nature, comme moyen de transport ou sources d'énergies individuelles et pour le refroidissement des centrales nucléaires. Il sert aussi à l'irrigation et bien sûr à l'alimentation.

Sans oublier que ce milieu naturel participe largement à la valeur sentimentale et qualitative de l'ensemble. L'eau a pris de la valeur mais devient source de conflits et de problèmes (crues). Il est impératif de préserver cette ressource pour l'intérêt de tous et pas seulement en fonction d'intérêts économiques à court terme. Il convient aussi d'en développer un usage collectif réfléchi et d'en combattre la privatisation. L'eau doit devenir un service public et être gérée à l'échelon local.

De l'eau de surface dépend directement la ressource souterraine et la qualité de nos réserves. La dégradation de cette qualité de l'eau est le résultat d'une histoire qu'on ne peut refaire. Il faut poursuivre l'analyse des causes et agir à court terme par le traitement des problèmes. Mais aussi investir dans la gestion de l'espace et des pratiques pour, sur le long terme, solutionner durablement ces anomalies et rendre à nos petits enfants une eau comme nous aurions souhaité la trouver.

L'énergie éolienne

L'utilisation de l'énergie éolienne a sa place dans un environnement naturel renouvelable. Elle doit donc s'insérer raisonnablement dans notre paysage. La transformation en électricité est certes critiquable, mais pas propre à l'éolien. La gestion et le stockage de l'énergie sont à l'ordre du jour. Le développement de la recherche fondamentale nous aidera à y trouver des solutions.

Les forêts

Le développement actuel des forêts françaises n'est pas ressenti en Ile de France. C'est la conséquence d'une déprise agricole de zones difficiles. Il est souhaitable d'y favoriser la diversité des espèces.

Les parcs naturels régionaux et le PNR de la brie et des 2 Morins

Ils existent depuis plus de 30 ans aujourd'hui et couvrent 12% du territoire national. Ils sont au nombre de 44 et 14 sont en préparation ayant reçu l'accord de leur région.

La Seine et Marne qui représente 46% du territoire de l'Ile de France

n'en a pas, il faut donc que le **PNR de la brie et des 2 Morins** puisse être créé.

Un PNR c'est du développement durable au quotidien.

C'est la création d'emplois locaux et pérennes et bien entendu c'est la valorisation et la protection de nos paysages, de la flore et de la faune.

Changement climatique, crise de l'énergie, menaces sur la biodiversité, destruction des ressources naturelles, dégradation de la qualité de l'eau : un Parc naturel

Régional est le meilleur dispositif pour aider à rétablir les équilibres et expérimenter des énergies renouvelables.

Le dossier Village Nature de Villeneuve le Comte, Bailly-Romainvilliers et coutevout

Ce projet monté par Pierre et Vacances et Eurodisney comprendra 4 villages de résidences de tourisme et d'hôtellerie (5000 appartements et chambres d'hôtel et 25000 lits) ainsi que des équipements sportifs et de loisirs.

Les risques de ce projet sont nombreux.

Ce territoire clos et privatisé verra la destruction des espaces ruraux et forestiers. Ce projet génèrera un flux automobile conséquent, des consommations énergétiques considérables et on peut redouter que les politiques salariales et conditions de travail seront comparables à celles pratiquées par l'entreprise Disney.

Ce projet d'urbanisation renforcera donc les pollutions de l'air, de l'eau et des sols.

Les transports

Pour les transports, le député Vert s'appuiera sur les élus verts siégeant au Syndicat des transports de l'Ile de France. Il s'engagera :

- à une amélioration du transport desservant les villes de Meaux, Coulommiers, la Ferté sous Jouarre et un renforcement des liaisons interdépartementales.
- pour des liaisons communales pour les citoyens sans voiture : jeunes et personnes âgées avec une synergie avec les grandes liaisons.
- à revoir l'ensemble des désertes de notre circonscription pour utiliser aux mieux les transports en commun de façon à raccourcir les distances emploi- domicile. Il sera contre tout aménagement détruisant la nature et créant une nuisance à l'environnement.
- pour le développement des liaisons douces et des modes de déplacement respectueux de l'environnement, jusqu'au maintien des sentes locales (servitudes qui facilite la circulation piétonne).
- au côté des associations pour minimiser les impacts des nuisances aériennes et imposer le plafonnement du nombre de vols liés à l'aéroport CDG.

Le logement en Seine et Marne

En France, la demande de logements est supérieure à l'offre publique, mixte ou privée. C'est pourquoi, trop nombreux sont ceux qui vivent encore dans un logement mal adapté, trop petit voire insalubre. Alors en Seine et Marne, il faut aussi penser à une offre de logements mais ceux-ci doivent être parfaitement intégrés dans un habitat urbain ou rural traditionnel. Ils doivent être diversifiés afin de mieux correspondre aux besoins et permettre la mixité sociale.

La politique de l'habitat doit se faire en cohérence avec une réflexion sur les déplacements et les modes de transports en commun, sur les services publics de proximité et sur la valorisation de l'environnement dans le respect des équilibres écologiques.

La recherche architecturale et paysagère est un outil pour repenser l'intégration douce des habitats dans l'espace. Les démarches pour chaque construction de la haute qualité environnementale (HQE) doivent être systématisés avec prise en compte de la réduction de la consommation d'énergie, de l'utilisation d'énergies renouvelables, de la récupération des eaux de pluie, du tri et de la gestion des déchets.

Enfin, concernant le logement social : il faut clarifier les procédures d'attribution des logements par l'instauration de critères de transparence.

L'emploi

Le député Vert soutiendra une politique créatrice d'emplois, permettant à des sociétés naissantes de s'implanter, à des jeunes ainsi qu'aux chômeurs de trouver un emploi et pour une politique orientée vers les biotechnologies car les énergies renouvelables et ainsi que les constructions HQE créent des emplois.

Il faut que l'économie traditionnelle s'inscrive dans une démarche de développement durable, notamment dans les zones franches.

Il faut également que les emplois créés sur le secteur du Val d'Europe aillent prioritairement aux Seine et Marnais.

De plus, le Val d'Europe qui constitue un bassin d'emplois important devrait prioritairement faire évoluer son pôle universitaire pour éviter que les jeunes de Seine et Marne soit dans l'obligation de s'exiler pendant le temps de leurs études ou subir de longs déplacements.

Concernant l'offre de soins

Elle nous apparaît très insuffisante. En effet, l'évolution démographique, la dispersion de la population et la superficie du secteur n'ont pas réellement été pris en compte. Nous devons défendre une santé de qualité et de proximité qui puisse couvrir les besoins de toute la population. Pour cela, il faut accélérer la reconstruction à Jossigny de l'hôpital de Lagny. Il nous faut dans le même temps soutenir l'installation des médecins généralistes en milieu rural.

Mais comme les problèmes de santé ne sont pas seulement liés à des facteurs physiologiques mais aussi à des questions d'hygiène, d'alimentation et d'environnement il faut promouvoir une éducation à la santé et la prévention.

Le droit à la différence

Pour le permettre, il nous faut en priorité :

- respecter les droits des handicapés (tous handicaps confondus). Faire évoluer la mentalité du monde valide vers le monde de l'handicap.
- Défendre et appliquer les droits de toutes personnes en difficulté dans la vie quotidienne.
- Chercher des solutions pour permettre de mieux vivre ensemble et renforcer l'accueil et l'intégration.
- Valoriser les projets innovants et faire reconnaître les acquis des autodidactes, dans un cadre multi générationnel.

Requalifier et revaloriser l'action politique

Chacun peut au quotidien modifier ses modes de pensée pour modeler autrement ses comportements et ses habitudes afin d'adopter un mode de vie écologiste et solidaire. Mais ces nouvelles attitudes citoyennes doivent être encouragées et renforcées par des politiques plus responsables. Aujourd'hui, les élus verts s'emploient à faire voter des décisions allant dans ce sens. Les députés verts aideront à promouvoir les valeurs, les idées et les projets écologiques qui permettront de changer la société. Ils devront être les représentants des citoyens dans toute leur diversité.

Les Verts ont opté pour la désignation de candidats et candidates aux élections législatives sur un mode parfaitement paritaire.